

Ce livret est financé par :



la DIV
(Délégation Interministérielle à la Ville)

Être acteur

le Comité
d'Habitants
de Fontaine

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
-----------------------------------------	----------

Etre acteur, le Comité d'Habitants de Fontaine	7
-------------------------------------------------------	----------

Les enjeux	17
-------------------	-----------

Quel est le public concerné?	18
La mobilisation? toujours à amplifier	20
Convaincre? ou (re)trouver confiance?	21
Le projet du Comité d'Habitants? être acteurs	23
La visibilité de l'influence sur l'action publique, une condition absolue	26

Le réseau Capacitation Citoyenne

Le fonctionnement	29
Les thématiques, on parle de tout au Comité d'Habitants?	30
Le lieu de la décision, Le Comité d'Habitants, un lieu complémentaire	31
Les règles d'un processus expérimental, on évalue, on évolue	32
Les échelles de territoire, un élargissement progressif et positif	34
L'animation, "au service des habitants"?	36
Les réseaux, une reconnaissance et un approfondissement	38
La modification des participants, une reconnaissance et un enrichissement	39

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

2003 a permis de reprendre la dynamique et 2004 est l'année de la relance qui voit la parution d'un nouvel ensemble.

Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur la capacitation citoyenne de l'action.

Ce mot "capacitation", qui est un néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif, depuis la parution des treize premiers livrets. Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens** ».

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur le réseau Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs du réseau Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont distribués d'abord aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs du réseau Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, le réseau Capacitation Citoyenne organise des rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Etre acteur, le Comité d'Habitants de Fontaine

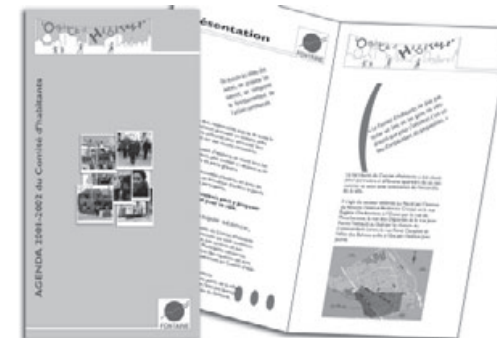
Lors des premières rencontres Capacitation Citoyenne à Dunkerque, en septembre 2000, les participants ont initié l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action au-delà des treize premières expériences. Aujourd'hui, ce sont de nouvelles énergies qui viennent s'ajouter aux potentiels déjà révélés par les premières initiatives.

...

Le Comité d'Habitants de Fontaine a été lancé en 1998 et créé en janvier 2000 par la municipalité de cette ville de l'Isère de 23 500 habitants séparée de Grenoble par le Drac. La population de Fontaine est composée majoritairement d'ouvriers et d'employés, et a une solide tradition de militantisme associatif, syndical et politique.

Le Comité d'Habitants est issu du courant d'actions visant à redynamiser la démocratie. Il a été souhaité par la commune pour étendre la concertation et la mobilisation établies lors des visites de quartier, des concertations sur les projets, et au sein de commissions thématiques.

L'agenda 2001/2002



Il s'agit d'associer durablement les habitants à la gestion de la ville, de favoriser l'émergence d'une démocratie participative, d'une co-production de l'évolution urbaine, d'impliquer l'ensemble des gens, y compris ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Le Comité d'Habitants a pour mission d'établir un débat collectif entre tous les acteurs de la cité: habitants et autres usagers fontainois (commerçants par exemple), élus, personnel communal, professionnels extérieurs, associations... Il s'agit d'exprimer leurs points de vue particuliers sur la manière de vivre à Fontaine, et de proposer des avis argumentés et des projets. Cette parole collective est prise en compte par les élus "pour enraciner leur action sur une analyse partagée". Elle fait l'objet de propositions d'actions et d'un suivi continu. Les projets émergent, et font l'objet d'une réalisation. Le but est de passer de revendications individuelles à des points de vue collectifs, en donnant les moyens de comprendre le fonctionnement de l'action communale, pour mettre habitants, services et élus en situation de co-responsabilité sur l'élaboration des décisions. Parmi les enjeux de la municipalité sont exprimés aussi un besoin de rétablir de la confiance entre citoyens et décideurs, et une volonté de passer d'un «*service public qui répond*» à un «*service public qui organise avec*» les habitants.

Enfin un objectif fondamental est que ceux qui sont le plus souvent écartés du débat retrouvent leur voix. Il s'agit de trouver les moyens de rendre aussi la parole à tous ceux qui ne la prennent jamais.

Les règles de fonctionnement ont été préparées en 98/99 par un groupe partenarial d'environ 70 personnes, pendant 3 "séminaires".

Le Comité d'Habitants a commencé à travailler surtout sur des projets d'aménagement et d'équipement de la ville: le réaménagement d'un carrefour, la réhabilitation d'une école, la mutation d'une friche industrielle, l'installation d'un équipement culturel. Puis des sujets comme la dynamisation des commerces, l'aménagement

Le territoire de la période expérimentale



des berges du Drac, la participation des jeunes à la vie locale, l'information sur des dysfonctionnements ponctuels ou même le fonctionnement de l'univers carcéral, sont aussi mis à l'ordre du jour; à l'initiative des habitants ou de la ville.

A titre expérimental, le Comité d'Habitants a fonctionné pendant trois ans sur un territoire volontairement limité et croisant trois "quartiers" assez différents. Début 2003 la municipalité a décidé d'ouvrir le comité à l'ensemble de la commune. Au départ une liste des personnes conviées avait été établie. Elle reposait sur un panel visant davantage à la diversité qu'à la représentativité: outre des représentants d'associations et des volontaires, des habitants avaient été tirés au sort et contactés pour participer; de façon à éviter la monopolisation du débat par les initiés. Cette méthode de mobilisation s'est avérée très compliquée à mettre en œuvre: la liste des habitants de la commune n'est jamais exhaustive (liste électorale par exemple) ou elle est impossible à utiliser (fichier protégé par la CNIL, Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés). D'autre part elle s'est révélée insuffisamment efficace: les représentants d'association ne se sentent pas forcément concernés au départ par un comité d'HABITANTS; les initiés peuvent se sentir dépossédés du pouvoir de leur parole par cette affirmation qu'il ne faut pas entendre qu'eux; et les tirés au sort

ne sont tout simplement pas forcément disposés ou disponibles pour participer.

Tous les habitants et usagers sont désormais invités à participer au Comité d'Habitants. Pour élargir la mobilisation au-delà de ceux qui s'impliquent facilement et régulièrement, une opération de sensibilisation très large par contact téléphonique de 950 personnes a été réalisée début 2002 par l'agence de communication ELC2. Cela a permis de mobiliser 70 personnes supplémentaires, et de recueillir des commentaires sur l'organisation et les débats. Actuellement il y a environ 340 personnes inscrites dont 275 habitants, chaque séance réunit environ 40 à 50 habitants, qui

Une séance plénière



prennent assez facilement la parole et renouvellent effectivement l'expression des habitants.

Le fonctionnement du Comité d'Habitants repose sur la préparation de l'ordre du jour par un comité de pilotage, pour proposer les thèmes de travail, valider les comptes rendus, transmettre les échanges avec la Mairie. Celui-ci réunit 4 élus dont le Maire, 4 représentants des services municipaux plus ceux particulièrement concernés par la prochaine séance, 2 représentants d'associations et 4 à 6 habitants. Le premier adjoint et le Service Développement Social Urbain sont les référents du Comité d'Habitants, auquel participent selon les sujets le Maire, les autres élus, les autres services. L'animation est assurée par une équipe extérieure, « arpenteurs », chargée de dynamiser le débat, de garantir le droit à parler et être compris, d'établir des comptes-rendus impartiaux et de proposer des modalités de travail dynamiques. Le Comité fonctionne en séances plénières réunies tous les deux mois. Des groupes de travail thématiques plus restreints travaillent entre temps selon l'avancement de projets particuliers, sur la circulation, les incivilités, le Centre Culturel...

Un compte-rendu est envoyé systématiquement après chaque séance, avec une invitation pour la suivante. Un "agenda" présentant le dispositif a été édité pour

la période septembre 2001/septembre 2002, et une nouvelle plaquette vient de sortir fin 2003, pour sensibiliser davantage de personnes et donner un outil de communication aux participants actuels. L'articulation des travaux du Comité d'Habitants avec les autres instances de proposition et de décision se fait et par information directe, et par l'intermédiaire des élus participants.

Sur les modalités du travail, au préalable on distingue clairement:

- les projets décidés, sur lesquels est apportée une information précise,
- les projets à débattre, sur lesquels porte le travail de coproduction du Comité d'Habitants.

Un compte-rendu



Les séances comprennent différents modes de travail : une demi-heure de temps de "parole à la salle" pour les questions qui ne sont pas à l'ordre du jour; des visites sur le terrain ou d'expériences extérieures; des exposés d'un point de vue ou de l'état d'un sujet; des débats en séances plénières ou en plus petits groupes...

Au départ les lieux de réunion variaient pour être le plus proche des sujets à traiter. Depuis 2003, la reconnaissance du dispositif comme outil du fonctionnement de la commune a conduit à tenir les séances dans la salle même du Conseil Municipal. Désormais, elles se passent alternativement en salle du Conseil Municipal et sur les quartiers de la ville.

Après quatre années de fonctionnement, une nouvelle opération de mobilisation élargie est lancée, notamment pour accompagner l'extension du territoire du Comité d'Habitants à l'ensemble de la commune. La municipalité estime que la démarche peut sortir maintenant du statut expérimental. Ce processus a fait ses preuves : il permet un débat constructif et apprécié par tous, et s'est étendu à de nombreux thèmes plus généraux de la vie urbaine sur proposition des habitants ou de la ville. Le choix de garder une seule instance vise à prendre en compte les questions transversales, qui

concernent plusieurs thèmes, les "visites de quartier" traitant davantage des questions de proximité.

Enfin le questionnement sur l'organisation des modalités de travail, ainsi que le temps de "libre parole à la salle" permettent une auto-évaluation continue et constructive du processus.

Et depuis peu des habitants se réunissent indépendamment des élus et services pour contribuer à la préparation du Comité d'Habitants et à l'évaluation et l'adaptation du dispositif.

Les premiers sujets de travail



Les enjeux

La visite des berges du Drac



Quel est le public concerné?

Si désormais tous les habitants et usagers (commerçant, instituteur, médecin...) de la ville sont invités, qui se sent concerné?

Le Comité d'Habitants constate que le public le plus facilement présent est constitué d'adultes de la quarantaine et au-delà, faisant partie de la catégorie sociale moyenne de Fontaine. Ce sont des gens dont le projet de vie est construit ici, qui s'y sentent bien, ils sont très attachés à Fontaine. Outre les jeunes et les familles d'origine étrangère, qui viennent tout de même ponctuellement sur un sujet annoncé, manquent donc aussi les nouveaux arrivants.

La mise en place de différentes formes de travail, notamment des ateliers particuliers sur un sujet, ou le temps de libre parole sur les sujets de proximité, fait partie d'un état d'esprit global du Comité d'Habitants: il faut que les gens sentent qu'ils peuvent être écoutés sur leurs problèmes particuliers; il faut que l'on adapte le dispositif en variant les moyens de prendre en compte ces paroles pour convenir aux différents publics; alors, si l'on prend le temps, le dispositif peut se rapprocher d'un idéal: donner envie à tout un chacun d'y participer.

Et d'ailleurs le groupe indique clairement que le Comité d'Habitants n'est pas un dispositif qui s'adresse "aux exclus", mais qu'il cherche à toucher ceux qui sont absents du débat public, la "majorité silencieuse": **«la "troisième ceinture": ceux qui ne participent pas traditionnellement, ne sont pas des émetteurs ou récepteurs habituels, sont hors du "cercle de la vie communale".»**

La visite des berges du Drac



La mobilisation ?

toujours à amplifier

Deux importantes campagnes téléphoniques d'information/invitation, des réunions dans les nouveaux quartiers, les documents de communication, ont permis d'élargir notablement le public. ... Certains avancent l'idée de filmer et diffuser régionalement un reportage de 10 minutes tous les quinze jours, ou un journal vidéo hebdomadaire, pour démontrer qu'on est entendus, et en faisant attention à ne pas montrer toujours les mêmes personnes.

Mais on constate que la sensibilisation est de toute façon plus efficace en face à face.

Finalement le problème qui persiste - et n'a pas de réponse simple - est qu'il faut peut-être faire venir les gens sur leurs problèmes personnels, adapter les moyens aux publics, simplifier la présentation des sujets, mais que surtout il faut convaincre de revenir.

C'est vraiment un souci permanent, pour les participants, on a jamais fini de mobiliser.

Convaincre ?

ou (re)trouver confiance ?

Il faut que les gens restent, et reviennent, pour passer de la revendication au débat, du conflit à la discussion.

Le Comité d'Habitants accepte l'agressivité des nouveaux arrivants: **«Au micro, 3 nouveaux venus sur 5 sont agressifs, mais à la sortie des réunions, ce n'est pas le même ton, et les gens ont envie aussi de discuter de sujets complètement autres que les dysfonctionnements devant chez soi».** **«Et on peut aussi entrer dans le débat par le conflit, par le ras-le-bol, l'amertume, c'est difficile de s'exposer, de prendre la parole en public».**

Le carrefour Farges/Liberté réaménagé



Le projet du Comité d'Habitants?

être acteurs

La démarche actuelle pour établir cette confiance comporte notamment deux types d'action :

- d'une part, une grande partie de la présentation aux nouveaux venus des enjeux et modalités du processus est faite par plusieurs habitants, avec différents sons de cloche, notamment sur son efficacité immédiate, et cela atténue nettement la suspicion portée a priori ;
- d'autre part il y a un débat permanent sur l'efficacité, les résultats du Comité d'Habitants. Ce débat interpelle continûment l'action publique, non seulement sur ses décisions, mais aussi sur sa communication : l'impact du Comité d'Habitants doit être réel, mais aussi il doit être bien visible, sinon seuls les "convaincus" resteront dans le débat.

Pour les habitants, le projet n'est pas de représenter, mais de participer à l'action, d'être acteurs.

Cela passe par une meilleure information, information réciproque.

Bien sûr, les séances sont un temps d'éclairage sur les sujets, les participants expriment leurs connaissances, leurs questionnements, leurs revendications, et le Comité d'Habitants formule une première synthèse de cet ensemble de paroles. L'information "remonte". Mais aussi l'élaboration des décisions collectives, ses règles, ses délais, les compétences légales de chacune

Sur le terrain, on constate : un angle accueillant pour le commerce



des institutions, les limites des pouvoirs de la ville par rapport à un propriétaire privé, les budgets, les contraintes techniques... tout cela doit être clair, pour que la discussion soit réaliste. Pour les habitants, cette information est considérée comme beaucoup plus accessible par la participation à une réunion, notamment sur un sujet précis, que par écrit.

Par exemple, sur la question du site abandonné d'une concession automobile, on a questionné pratiquement de multiples sujets, et les réponses ont porté à la fois sur le cas précis, mais aussi sur les principes, par exemple:

- les pouvoirs de la Mairie quant à une propriété privée, son entretien, sa sécurité, l'image qu'elle donne en entrée de ville... qui sont du registre de la négociation le plus souvent
- les moyens de dissuasion d'une occupation illégale d'un terrain (enrochement qui a un coût, absence d'entretien...), et les conditions d'accueil des gens du voyage
- l'implantation d'une nouvelle activité, ses conditions techniques (parkings...), son impact sur l'image de la commune...

Pour les élus il s'agit aussi de pouvoir exprimer les enjeux politiques au sens noble du terme. On doit pouvoir répondre négativement à certaines demandes

pour des raisons de valeurs communes aussi bien que pour des raisons de contraintes légales, matérielles ou financières. Certains affirment que cela contraint aussi à être plus intelligible, donc à réfléchir davantage; que cela contraint aussi à être plus proches des réalités, donc plus humain. Ils en concluent que la mise en débat renforce ainsi leur décision.

La Place Maisonnat, un sujet central



La visibilité de l'influence sur l'action publique,

une condition absolue

Certes, « *il y a trois ans, on a rêvé notre place, avec un groupe d'habitants, maintenant on en est aux études* », et « *le premier carrefour dont on a parlé, il est réaménagé à présent* », comme preuve par le faire, c'est efficace ! Mais il faut trois ans, et les participants sont en ce moment même en questionnement pour améliorer la visibilité du produit réel des débats.

En particulier, dans le fonctionnement quotidien c'est petit à petit que les choses avancent, comme pour l'entretien, la propreté, la communication...

Sont discutés notamment :

- de réaliser une page de "brèves", (en plus du compte-rendu chronologique des séances), indiquant l'avancement des sujets, projets et même questions ; cela permettrait aussi de « *rattraper les effets d'annonce ratés* » : une explication sur un retard est beaucoup plus acceptable que « *rien de nouveau et pas de nouvelles* »
- d'interpeller le Comité de Pilotage lorsque manque un suivi, si l'on a soulevé un point il y a un certain temps et qu'il n'y a pas de retour
- de mettre en place un local avec une permanence d'accueil regroupant les éléments d'information, pour les capitaliser et les communiquer plus facilement

On voit bien apparaître que pour établir la confiance, il ne suffit pas de faire, ou de répondre. Il est primordial aussi de le faire savoir. Et pour cela, pour le temps qui précède les réalisations matérielles, pour ce qui se passe en dehors des séances du Comité d'Habitants, le groupe envisage encore une fois une diversité de moyens.

La présence du Maire est vécue comme une garantie de l'importance des enjeux.

La reconnaissance a aussi été manifeste lorsqu'un habitant a été chargé de représenter le Comité d'Habitants, avec voix délibérative, au jury du concours

Compte-rendu sur le projet d'équipement culturel



Le fonctionnement

d'architecture de l'équipement culturel. Et cet habitant continue de suivre le projet.

Et il y a une fierté à rapporter que « *des gens viennent maintenant présenter leurs problèmes de proximité (exemple d'un squat) au Comité d'Habitants, parce qu'ici ils savent qu'ils seront écoutés, alors qu'un courrier "peut se perdre"* ».

Sur le terrain, on constate : que de commerces fermés!



Les thématiques,

on parle de tout au Comité d'Habitants?

Et l'on retrouve l'esprit de continuité: il est évidemment plus facile de discuter des dysfonctionnements de l'entretien devant chez soi, de faire des projets sur des aménagements, de réfléchir sur la communication. Mais on souhaite s'intéresser aux différents niveaux de préoccupation des gens, par exemple les questions de santé, d'éducation... alors on admet, à nouveau, qu'il faudra du temps.

Finalement il apparaît que l'ouverture à de nouveaux sujets se fait spontanément et diversement, mais qu'elle est très bien accueillie. Ainsi des associations sportives ou culturelles ont fait part de leurs prochaines manifestations, une association de soutien aux détenus a présenté les conditions de la vie carcérale, un groupe de riverains a soulevé le problème des squats...

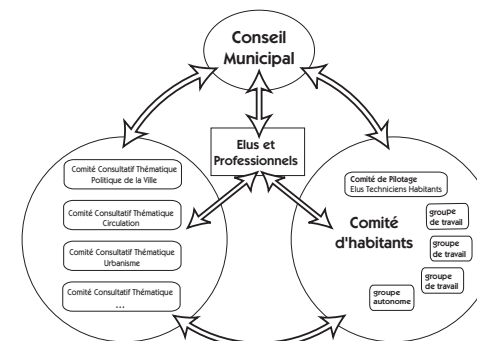
Et quand les participants énoncent que le Comité d'Habitants est le lieu où l'on sait pouvoir poser la question de «*pourquoi va-t-on fermer cette école?*», les élus rebondissent sur le fait que la nouvelle carte scolaire va être une occasion de changer les habitudes. Il va falloir automatiquement réfléchir de façon transversale: par exemple considérer à la fois l'implantation actuelle des bâtiments scolaires, la démographie des quartiers et la répartition des équipements publics sur le territoire de la ville.

Le lieu de la décision,

Le Comité d'Habitants, un lieu complémentaire

Pour les élus, le Comité d'Habitants est un lieu de débat, débat qui contribue à la prise de décision en s'ouvrant sur des logiques et des aspects complémentaires aux autres instances. Par exemple il est dit qu'il s'agit souvent d'une vision plus transversale que dans les Comités Consultatifs thématiques, et que les visites de quartier sont en revanche encore plus dans la proximité. Des groupes de travail particuliers peuvent être montés à la demande des différents acteurs. D'un autre côté la question est posée de ne pas multiplier à l'extrême les lieux de réflexion. Il reste que la décision collective se prend au Conseil Municipal, les différentes structures d'information et de débat s'articulant pour s'alimenter réciproquement.

Liens du Comité d'Habitants avec les autres instances



Les règles d'un processus expérimental,

on évalue, on évolue

Le principe de base est que tous les problèmes apparaissant seront traités, et que la solution ne sera pas forcément celle souhaitée au départ. Il faut être bien clair sur le fait que la réponse n'est pas forcément positive, ni immédiate, sinon on provoque aussitôt la frustration. Jusqu'ici il s'agissait d'un processus expérimental, les règles de fonctionnement étaient adaptées au coup par coup, selon les nécessités, notamment à partir de deux bilans d'étape, par évaluation-évolution décidée collectivement.

Par exemples :

- Pour le Comité de Pilotage, au départ, les habitants ont choisi indépendamment, pendant une séance plénière mais hors présence des élus et professionnels, 5 délégués qui se sont engagés pour une année. Ensuite, au lieu de les remplacer, on a voulu à la fois répondre à la question du renouvellement des participants, et aussi conserver la mémoire de ce qui s'est déjà passé. Alors on a choisi de nouveaux habitants qui se sont rajoutés à la liste des délégués déjà présents.
- A la question de dégager un budget particulier pour le groupe autonome, son secrétariat, la municipalité répond qu'il ne s'agit pas de monter une nouvelle structure. L'idée de demander un FPH (Fonds de Participation des Habitants, budget qui permet de soutenir une initiative d'habitants) avait été émise.

Finalement, en fonction des besoins d'agir, le fonctionnement est assuré par la mairie et intégré au budget du Comité d'Habitants.

- Au départ, les réunions se tenaient dans des salles rapprochées des territoires concernés. Avec l'augmentation du public, la salle du Conseil Municipal, suffisamment centrale et spacieuse, a été proposée. Si elle pouvait paraître un peu trop solennelle comme lieu de réunion, les participants font valoir que **« l'Hôtel de Ville est la " maison des habitants ", il faut qu'ils s'habituent à y venir, s'y installer »**.

Et malgré la sortie du "statut expérimental", ce principe d'adaptation continue pourra peut-être empêcher de bloquer le processus par des règles trop figées ?

L'école Tavel en chantier



Les échelles de territoire,

un élargissement progressif et positif

Le Comité d'Habitants commence cette année son extension à l'ensemble de la Commune, deux réunions se sont décentralisées pour inviter spécialement les habitants des nouveaux territoires.

Le Comité d'Habitants a travaillé sur le projet d'aménagement des berges du Drac qui concerne 3 autres communes. Il y a eu aussi les présentations par les services de la Métro (agglomération grenobloise) de l'arrivée de la troisième ligne de tramway et du projet Minatec (installation d'un ensemble sur la "nano-technologie").

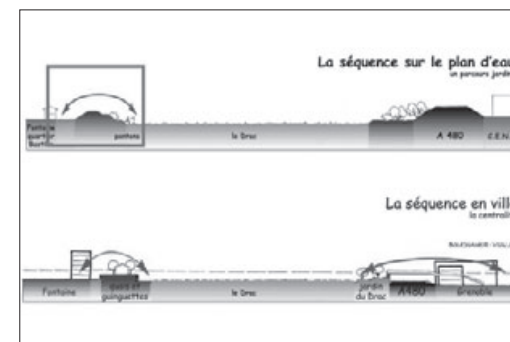
Il est bien perçu que l'accroissement du nombre de participants et d'instances de réunions densifient les modalités de travail.

Mais ces élargissements, à d'autres territoires, à d'autres institutions, semblent perçus par les participants comme valorisants. C'est non seulement une reconnaissance par l'extérieur, mais aussi un apport interne au travail.

Par exemple pour les berges du Drac, le fait d'examiner le plan du projet sur l'ensemble des trois communes riveraines permet d'avoir une vision globale des différentes séquences, ambiances...

Etre moins contraint dans des limites de quartier ou de commune semble à la fois un enrichissement et une confirmation de l'authenticité d'un processus: on est appelé à prendre en compte davantage les questions urbaines dans leur complexité: des usages différents selon le moment et les personnes, des décisions, des conséquences qui s'entremêlent à différents niveaux...

Étude pour l'aménagement des berges du Drac



L'animation,

"au service des habitants" ?

« **Au début, l'animateur semblait "au service de la Mairie", maintenant il apparaît davantage comme "au service des habitants"». Il y a une complicité qui s'est installée entre tous les participants, mais l'animateur extérieur peut plus facilement interrompre quelqu'un, reporter une discussion... « il est vraiment considéré comme neutre, comme n'appartenant pas aux institutions ».**

C'est le Comité de Pilotage qui détermine l'ordre du jour, après les questions spontanées de la salle : cela permet de limiter les questions à traiter, pour "laisser du temps au temps" du débat.

L'équipe d'animation est un appui à la conception de la démarche, elle travaille en concertation avec l'équipe municipale sur la préparation du comité de pilotage, sur la présentation des sujets, sur l'organisation des séances et des salles. Elle réalise les comptes-rendus et les synthèses.

Le fait de rappeler rapidement le fonctionnement, en début de séance, facilite l'accès des nouveaux venus.

Et avec le temps, le passage de relais se met en œuvre : l'équipe considère le partage des différentes missions de l'animation comme une condition de la pérennité du processus, et selon les thèmes différents acteurs

prennent de plus en plus un rôle pour préparer, présenter, animer, et restituer les travaux.

Présentation du processus



Les réseaux,

une reconnaissance et un approfondissement

Le Comité d'Habitants s'est présenté au groupe de travail de la communauté d'agglomération sur les processus de participation des habitants.

Un élu et une professionnelle participent à une "formation" de l'ADELS, Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale, pour échanger et réfléchir avec d'autres acteurs de processus sur les enjeux et les moyens, à l'échelle nationale. Cela permet de conforter et d'approfondir la réflexion sur les objectifs et les modalités d'action du dispositif.

Le Comité d'Habitants a aussi été contacté par le réseau "Partecipando", pour apporter le témoignage de son expérience et ses réflexions à la branche "participation des citoyens" du réseau des villes européennes Urbact.

Outre la reconnaissance et l'information réciproque, la nécessité de se présenter n'est-elle pas une occasion d'approfondir les questions sur le fond et la forme du travail?

La modification des participants,

une reconnaissance et un enrichissement

Outre l'intérêt d'étudier des projets précis, de se sentir plus acteur, plus compétent, une habitante indique que "il y a celui d'apprendre à se connaître, à ne plus avoir peur de prendre la parole, on relève un peu la tête, on se sent mieux dans notre commune". Est-ce pour cela que le groupe rédacteur du livret a demandé d'indiquer sur la liste des présents, avec son nom, son quartier?

D'autre part les participants eux-mêmes souhaitent modifier les comportements de leurs concitoyens, font état qu'il faut faire la preuve que l'on est écouté, pour que les gens ne viennent pas seulement pour se défouler: «*par exemple un groupe était venu il y a 2 ans, très revendicatif, progressivement une dame est venue participer, maintenant on voit bien qu'elle a envie de sérénité, de construire*».

Enfin pour le groupe, les techniciens sont passés de l'attitude de "devoir amener une réponse" à une considération de «*l'expertise des habitants sur l'usage de la Ville, depuis le trou dans le trottoir jusqu'au culturel*».

Le rapport avec les élus est passé «*du champ de l'observation et de l'interrogation, au champ du partage, de la confiance*». Au début ils se sentaient en attente, et en devoir d'exposer leurs certitudes, maintenant

il y a moins d'inquiétude, on est passé au registre de l'explication et de la co-production.

La pédagogie du débat est nécessaire: il faut apprendre à discuter; la pédagogie est nécessaire au débat: il faut apprendre à présenter. Et le groupe manifeste aussi que le débat lui-même est "formateur": discuter et présenter, cela apprend d'autres choses encore à chacun.

Et un apprentissage très particulier, et difficile, nous semble vraiment réussi par ce processus: l'apprentissage des temps différents de la ville et de ses acteurs. Il nous paraît manifeste que dans le Comité d'Habitants, habitants, professionnels et élus portent comme une évidence que l'on doit simultanément et tous ensemble prendre en compte le court terme comme le long terme, accepter l'impatience et supporter les délais.

...

Ont participé aux réunions qui ont permis la production de ce livret :

Manuel AUCEJO RIBATE, Jacqueline BALLUET, Laurent BLETEAU, Marie-Thérèse CHAPUT, Elisabeth CLERC, Yves CONTRERAS, anne CORDIER, Angello CUDAMINUTA, René GLEIZE, Paul GOIMARD, Lénaïg GRARD, Suzy MICHALLON, Gérard PERRIN, Mauricette RASPAIL, Louisa SLIMANI, Robert VIAL, Jean-Pierre ZAZA.

Rédaction du livret :

anne Cordier.

Contact:

Comité d'Habitants

Louisa Slimani
Mairie de Fontaine
service DSU - Vie des quartiers
89 mail Marcel Cachin
38600 Fontaine
louisa.slimani@fontaine38.fr
+33/0 4 76 28 76 28



L'animation du réseau Capacitation Citoyenne :

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél. : +33(0)4 76 53 19 29

Fax : +33(0)4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38 600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32(0)2 544 07 93

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation : © «arpenteurs» 2004
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.